Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Direction Départementale de la Haute- Loire
Unité Santé Environnement

Le Puy en Velay, le 23 septembre 2026

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE CAYRES
.
43510 CAYRES

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine fixé par l'ARS, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur le prélèvement suivant :

CAYRES - ROULON SGEV

	Type	Code	Nom
Prélèvement :		00211700	
Unité de gestion :		0055	CAYRES - ROULON SGEV
Installation :	CAP	000381	CONDAMINE
Point de surveillance :	P	0000000442	OUVRAGE CAPTANT CONDAMINE

Localisation exacte : CAPTAGE
Commune : CAYRES

Prélevé le : lundi 17 août 2026 à 09h03
par : laboratoire TERANA
Type visite : RP

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Température de l'eau	7,6 °C				
pH	7,2 unité pH				
Oxygène dissous % Saturation	89 %				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : TERANA HAUTE-LOIRE 4301
Code SISE de l'analyse : 00214026 Référence laboratoire : 26081320983602

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration	<5 mg(Pt)/L		200,00		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,3 NFU				
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0,10 µg/L				
Tétrachloroéthylèn+Trichloroéthylène	<0,100 µg/L				
Trichloroéthylène	<0,10 µg/L				
Bromométhane	<0,03 µg/L				

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
CO2 libre calculé	9,7 mg/L				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	4				
pH d'équilibre à la t° échantillon	8,5 unité pH				
Titre alcalimétrique complet	5,9 °f				
Titre hydrotimétrique	10,9 °f				
MINERALISATION					
Calcium	20 mg/L				
Chlorures	30 mg/L		200,00		
Conductivité à 25°C	269 µS/cm				
Magnésium	14 mg(Mg)/l				
Potassium	2,7 mg/L				
Sodium	11 mg/L		200,00		
Sulfates	7,0 mg/L		250,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Arsenic	0,04 µg/L		100,00		
Bore mg/L	0,0038 mg/L		1,50		
Fluorures mg/L	<0,1 mg/L		1,50		
Sélénium	<0,5 µg(Se)/L		20,00		
Antimoine	<0,05 µg/L				
Cadmium	<0,01 µg/L		5,00		
Chrome total	2,32 µg/L		50,00		
Cuivre	0,0007 mg(Cu)/L				
Nickel	<0,5 µg/L		20,00		
Plomb	<0,1 µg/L		50,00		
Uranium en µg/l	0,01 µg/L				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	0,79 mg(C)/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	0,05 mg/L		4,00		
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,45 mg/L				
Nitrates (en NO3)	22 mg/L		100,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L				
anion phosphonate	<4 µg/L				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL		10000		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL		20000		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Chlorate	<10 µg/L				
PESTICIDES DIVERS					
Total des pesticides analysés	0,008 µg/L		5,00		
SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)					
Somme de 20 substances perfluoroalkylées (PFAS)	<0,005 µg/L		2,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00211700)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour la directrice générale et par délégation
Le responsable du pôle santé-environnement



Laurent FERRER